

Lugano / Lausanne / Berne, le 15 novembre 2016

Communiqué de presse - **Embargo à 10h15**

Swisscom

Blocage des appels indésirables: pour la FRC, une victoire emportée de haute lutte

Swisscom a tenu l'engagement pris envers l'Alliance des organisations de consommateurs lors de la table ronde organisée en mai dernier par la Fédération romande des consommateurs (FRC) et ses partenaires alémaniques (SKS) et tessinois (ACSI). Dès le 28 novembre, le géant bleu met à disposition de ses clients fixes une solution de filtrage et de blocage des appels indésirables. Cela gratuitement.

La pression mise par l'Alliance a débouché sur une victoire d'étape significative. Swisscom, qui s'était engagé à trouver une solution contre les appels indésirables d'ici à la fin de cette année, a donc tenu sa promesse. Cette prestation, nouvelle et gratuite, est le fruit du travail des trois organisations de défense des consommateurs qui ont obtenu des principaux opérateurs une prise de conscience face à ce fléau.

L'Alliance a toujours soutenu qu'une solution était possible si les opérateurs prenaient le problème à bras le corps. L'exemple marquant de Netplus – qui a mis en place avec succès un tel système de son propre chef depuis bientôt deux ans –, ainsi que de VTX en sont la preuve flagrante. Vu son importance sur le marché, Swisscom envoie donc un signal fort à ses concurrents, ainsi qu'au Parlement en suivant cette voie. Sunrise et UPC devraient proposer une solution d'ici le milieu de 2017, suivant leur propre promesse auprès de l'Alliance.

Les clients ne sont pas encore tous protégés: la solution de Swisscom n'est disponible que pour la téléphonie numérique fixe (All IP). Une extension aux clients mobiles pourrait toutefois avoir lieu en 2017. La revendication de l'Alliance pour une protection totale de tous les clients (fixe et mobile) par le biais de la Loi sur les télécommunications se trouve donc renforcée. Pour Mathieu Fleury, Secrétaire général de la FRC, «notre combat de longue date est récompensé par cette victoire qui en appelle d'autres».

Tout sur les appels indésirables sur frc.ch/appels-indesirables

Renseignements complémentaires

Mathieu Fleury, Secrétaire général FRC, 021 331 00 90

Robin Eymann, Responsable Politique économique, FRC, 021 331 00 90

Sara Stalder, Geschäftsleiterin SKS, 078 710 27 13

Laura Regazzoni, Segretaria generale ACSI, 091 922 97 55